



FINANCES

APRÈS LE 22 MARS, LE MINISTRE DOIT ENGAGER DES DISCUSSIONS

Le 22 mars dernier, 36 594 agents et cadres des ministères économiques et financiers (33,56%) ont répondu à l'appel à la grève des fédérations des Finances Cfdt, Solidaires, CGT, FO, UNSA et CFTC. Ils étaient 33 065 à la DGFIP (38,88%), 2 329 à la Douane (24,79%) et 20,32% à la DGCCRF et au SCL.

LES MINISTRES DOIVENT ENTENDRE LA TRÈS FORTE EXASPÉRATION DES AGENTS ET DES CADRES QUI NE SE SENTENT PAS RECONNUS ET CONSIDÉRÉS.

Les fonctionnaires sont une richesse de ce pays et pourtant, ils ne sont perçus que comme un coût. En témoignent les mesures relatives au gel ou au recul du pouvoir d'achat : report des mesures 2018 du protocole PPCR à 2019, gel de la valeur du point d'indice, instauration du jour de carence, simple compensation dégressive de la CSG à partir de 2020, suppression du plan ministériel de qualification.

Aux ministères économiques et financiers, les ministres doivent entendre la très forte inquiétude des agents et des cadres face aux bouleversements qui se dessinent alors que 35 000 emplois ont été supprimés depuis une quinzaine d'année :

→ A la DGFIP : prélèvement à la source, transfert du recouvrement de l'URSSAF et de la Douane, passage de la trésorerie HLM au secteur privé, mise en place d'agences comptables pour les grandes collectivités, incertitudes sur le maintien des missions foncières et domaniales...

→ Poursuite des restructurations en Douane, à l'INSEE

→ Dispersion de la DGCCRF dans les directions départementales inter ministérielles

Le dialogue social dans les ministères économiques et financiers n'est pas à la hauteur des enjeux. Ce gouvernement fait comme les autres : il annonce une concertation en même temps que ses décisions.

La Cfdt Finances conteste cette méthode peu respectueuse des agents ainsi que des propositions et revendications de leurs représentants. La démocratie n'est pas seulement politique. Elle est aussi sociale.

La Cfdt Finances propose aux ministres une méthode pour mener à bien le dialogue social dans les ministères économiques et financiers :

● En premier lieu, l'ouverture immédiate d'un cycle de discussion. Il doit viser à poser le sens de l'action publique pour les agents des Finances et mettre au centre du débat les questions relatives aux moyens des services publics, aux conditions de travail, aux carrières, à la protection sociale complémentaire et aux régimes indemnitaires. Il est en effet paradoxal que les ministres économiques et financiers se disent autant attachés au dialogue social et laissent perdurer un mécontentement aussi fort dans leurs services.

● En second lieu, l'ouverture d'une consultation dès que le rapport du Comité Action Publique 2022 aura été remis au Premier ministre. Cette consultation a pour objet d'exprimer et de prendre en compte nos préoccupations, propositions et revendications avant que les décisions du Comité interministériel de la transformation publique de mai n'interviennent.

Les ministres économiques et financiers doivent prendre en compte la mobilisation exceptionnelle des personnels du 22 mars dernier et y répondre par un dialogue social loyal et responsable.

LES MINISTRES ONT LE CHOIX : DIALOGUER AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES OU FAIRE LE PARI D'UNE RÉFORME AUTORITAIRE DE PLUS.

DANS CE DERNIER CAS, ILS PEUVENT ÊTRE ASSURÉS DE NOTRE DÉTERMINATION.

[Déclaration au CTM du 5 avril 2018](#)



CFDT-FINANCES.FR